



## Motion PSIG : L'OFFRE EN ACCUEIL DE JOUR A MORGES DOIT S'ACCELERER

L'un des buts principaux de l'accueil de jour des enfants est de permettre aux deux parents de travailler, en assurant une conciliation vie privée – vie familiale harmonieuse.

Le travail des femmes est essentiel aujourd'hui ; elles sont souvent très bien formées, mais la maternité met encore un frein à leur carrière. Pour toute la classe moyenne inférieure, les working poors et les familles défavorisées, les deux parents sont obligés de travailler à un taux élevé, non seulement pour équilibrer leur budget mensuel mais aussi pour financer leurs retraites, sans parler des familles monoparentales. Or aujourd'hui, trop de parents, particulièrement les femmes, sont contraints de revoir leurs perspectives professionnelles à cause du manque de place d'accueil.

Dans le canton de Vaud, l'offre de l'accueil de jour collectif a doublé depuis 2011 (+97%)<sup>1</sup>. Mais, malgré ce réel progrès, le taux de couverture, soit le pourcentage de places proposées par rapport au nombre d'enfants, reste trop bas. « *Au moins 4'000 enfants {vaudois} attendent une place en crèche* », c'est ce qui est paru dans le *24 heures*<sup>2</sup> en juin dernier. Dans la plupart des réseaux, l'attente se chiffre en dizaine de mois. Parfois même, les parents n'auront jamais de places, en tout cas pour les bébés.

Contrairement à Lausanne (taux de couverture de plus de 44%) ou Nyon, les structures d'accueil à Morges ont un taux de couverture faible, de 23% pour le préscolaire et de 18% pour le parascolaire alors que la demande y est très forte : plus de 600 familles sont en attente d'une place au sein du réseau Ajema et il faut en moyenne 15 à 18 mois pour que cette demande soit comblée<sup>3</sup>

Comment font donc ces familles ?

Bien que cela soit loin d'être idéal, les familles privilégiées recourent à des crèches privées, dont les tarifs sont rédhitoires pour la plupart, ou emploient du personnel de maison, très souvent engagé au noir. Les grands-parents sont également très sollicités. Mais comment se débrouillent les personnes dont la famille est éloignée ou lorsque les grands-parents doivent encore travailler ?

Face à cette problématique, nous nous questionnons de savoir si la Municipalité s'intéresse aussi à la cohésion sociale et à l'intégration de toutes les couches de la population, ce qui passe aussi par un accès facilité aux prestations d'accueil pré- et parascolaire.

Et si la Ville prône l'égalité des chances, se rend-elle compte que le manque de places d'accueil implique souvent que l'un des deux parents, en grande majorité les femmes, réduise son taux de travail ou carrément interrompe sa carrière professionnelle ?

Le groupe PSIG estime que l'accueil de jour des enfants doit redevenir une véritable priorité et que tous les parents qui en font la demande doivent pouvoir bénéficier rapidement et facilement d'une place que ce soit en pré, parascolaire ou encore avec des accueillant-e-s en milieu familial (principe un enfant = une place). La flexibilité de l'offre doit permettre de soutenir les parents dans leur situation professionnelle et leurs possibilités.

<sup>1</sup> Numerus du 7 juillet 2022 (FAJE)

<sup>2</sup> <https://www.24heures.ch/au-moins-4000-enfants-attendent-une-place-en-creche-667275644333>

<sup>3</sup> <https://www.24heures.ch/au-moins-4000-enfants-attendent-une-place-en-creche-667275644333> (carte interactive - Données de l'Etat de Vaud)



Au vu de ce qui précède, nous demandons à la Municipalité de présenter une planification pour la création de place d'accueil de jour en vue de l'atteinte de cet objectif (un enfant = une place) en prenant compte les points suivants :

- Identifier la demande et les besoins de la population en fonction de l'évolution des structures familiales et en tenant compte de tous les facteurs pertinents comme l'évolution socio-démographique à Morges, des pratiques professionnelles (multi activité et autres formes de travail disruptives, vacances hors des périodes scolaires, etc.) ou la situation des accueillant-e-s en milieu familial ;
- Définir le nombre de places et les emplacements des futures structures d'accueil collectif pour une stratégie d'accueil ambitieux à Morges en réalisant des projets et en les priorisant ;
- Trouver des mesures efficaces et alternatives pour réduire le temps d'attente (d'autres villes parviennent à n'avoir que quelques mois d'attente, pourquoi cela ne deviendrait pas la priorité de Morges ?) ;
- Etudier l'opportunité de créer un réseau propre à la Ville de Morges, lui permettant de gérer sa liste d'attente et d'appliquer une politique tarifaire favorable aux familles morgiennes.

Pour le groupe PSIG

Clémence Langone

Michaël Fürhoff

*Des V R de. Garrosin*  
*M. Rodt*  
*War en*  
*S. au P. P. T*  
*[Signature]*  
*[Signature]*  
*[Signature]*  
*[Signature]*  
*[Signature]*  
*[Signature]*